**Recommandations**

Ici, « l’action culturelle » est à quantifier à différents niveaux : du partenariat, du type d’action, du lieu (au sein ou hors de l’établissement) et du public.

Ces tableaux ne prennent pas en compte les accueils de classes et ne concernent pas le bloc H6.

Mettre un X (majuscule) dans les cases concernées du premier onglet Actions », les totaux se font automatiquement dans le deuxième onglet « Totaux ».

Exemple : une lecture musicale petite enfance (ouverte à tous) à la médiathèque, en partenariat avec l’école de musique et la crèche.

**Rapport abrégé** :

Dans le tableau « Population touchée SCRIB rapport abrégé », après avoir noté, dans l’onglet « Actions » la date, le nom de l’action et la population touchée (colonne A, B, C), dans le bloc partenariat cocher la case I (H123) « Service de la petite enfance », puis la case L(H127)

« Autres » pour « école de musique ». Ensuite dans le bloc actions au sein de l’établissement, cocher la case N (H412) pour la lecture et préciser le public « Enfants » case U. Les données sont calculées dans l’onglet « Totaux », reporter ensuite ces données dans le rapport SCRIB bloc H1, H4 et H5.

**Rapport complet** :

Dans le tableau « Population touchée SCRIB rapport complet », après avoir noté, la date, le nom de l’action et la population touchée (colonne A, B, C), dans le bloc « Partenariat et coopération – institution » cocher la case I (H123) « Services de la petite enfance », puis dans le bloc « Partenariat – Equipements culturels » la case O (H207) « Conservatoire ou école de musique ». Ensuite dans le bloc « Actions au sein de l’établissement », cocher la case Y (H412) pour la lecture et préciser le public « Enfants » case AF. Enfin, dans le bloc « Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques » cocher la case AL (H712). Les données sont calculées dans l’onglet « totaux », reporter ensuite ces données dans le rapport SCRIB bloc H1, H2, H3, H4, H5 et H7.

**Attention !** : le bloc « Actions au sein de l’établissement » nécessite deux coches, une pour l’action (H404 à H431) et une pour le public (Tout public ou enfants).

**Attention !** : La méthode de calcul du bloc H1 diffère des autres blocs, on compte le nombre de personnes bénéficiant de l’action et non le nombre de personnes présentes à chaque action.

Par exemple : Deux lectures à l'EHPAD pour les 20 mêmes résidents vont indiquer 40 dans l'onglet totaux. Pour contourner cette difficulté, il suffit d’inscrire le nombre de personnes touchées à la première action et ensuite pour les actions suivantes noter zéro. Ainsi la population touchée pour les groupes constitués des mêmes personnes sera automatisée.

*Dans le tableau, ne pas oublier d’effacer la ligne d’exemple, avant de saisir vos actions*.